



Le Cercle Philosophique de la Côte d'Emeraude

vous convie à son

BANQUET RÉPUBLICAIN LAÏQUE ET FRATERNEL

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2023

L'apéritif sera servi à partir de **12h45**

Discours de **Philippe FOUSSIER** au cours du repas

Salle de Quartier de la Guymauvière
35400 SAINT MALO

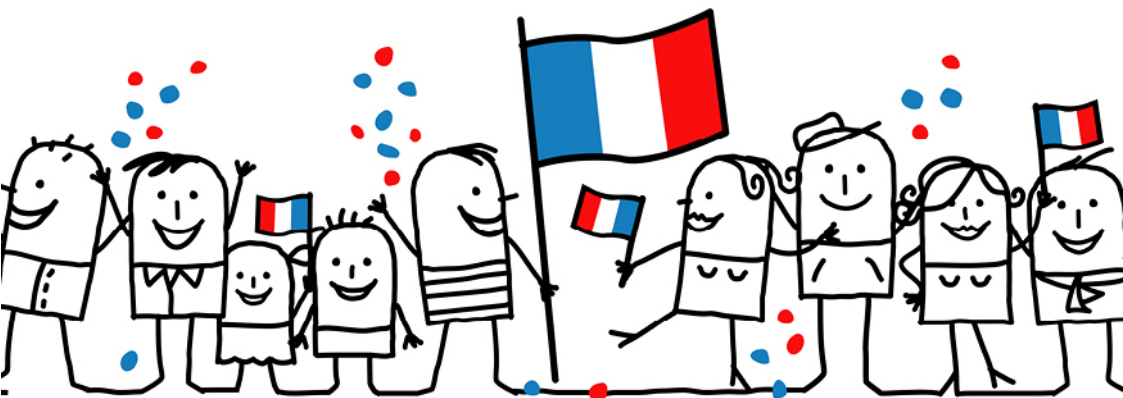
OUVERT À TOUS - NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

La Laïcité et l'école

"Les écoles doivent rester l'asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas". Cette phrase de Jean Zay, ministre de l'Education nationale du Front populaire, demeure d'actualité.

L'école de la République a été pensée pour « instituer » des citoyens, selon la formule de Condorcet, c'est à dire des individus autonomes capables de déterminer leur propre destin et de s'affranchir de tous leurs déterminismes, qu'ils soient sociaux, culturels ou le cas échéant religieux. Plus que jamais, l'école doit retrouver ce rôle pour éviter les assignations, qui pénalisent surtout les plus défavorisés des élèves confiés à l'école. De ce point de vue, la laïcité constitue un outil majeur mis au service de leur émancipation.



DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LES VALEURS ET LES PRINCIPES RÉPUBLICAINS

La séparation des Eglises et de l'Etat, définie par la loi du 9 décembre 1905, n'est ni un commencement ni un terme. Elle est une étape dans un processus entamé il y a plusieurs siècles pour dégager une société humaine des prescriptions divines. Et l'actualité nous démontre que le rapport de forces entre le politique et le religieux existe toujours, voire même connaît de nouveaux développements. Si la France a inventé un modèle de la laïcité qui lui est propre, elle n'est ni la seule ni la première à en avoir fait un principe constitutionnel. Impossible d'aborder ce sujet sans lui redonner sa profondeur historique et évoquer sa dynamique ni oublier la perspective géographique qui en caractérise les enjeux.



Philippe FOUSSIER
Ancien Grand Maître du Grand Orient de France,
vice-président d'Unité laïque.



COUPON RÉPONSE

JOURNÉE DE LA LAÏCITÉ - BANQUET RÉPUBLICAIN
DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2023 À 12H45 - SAINT MALO

Si vous souhaitez participer au banquet républicain, merci de compléter et d'adresser le présent coupon, accompagné de votre règlement ⁽¹⁾, au plus tard le 5 décembre 2023, à :

M. Laurent Madiot, 2 Impasse du Platier 35400 SAINT MALO

Madame / Monsieur ⁽²⁾ (nom, prénom)

.....

Nombre de personnes x **25 €** = €

⁽¹⁾ Le chèque est à libeller à l'ordre de : « CPCE – Saint Malo »

⁽²⁾ Rayez la mention inutile

Seules seront prises en compte les réservations dont le règlement est joint.